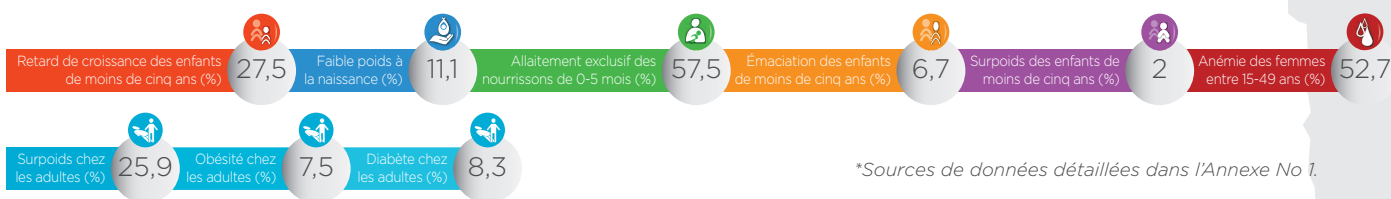




Date d'adhésion : mars 2011  
Population : 7,42 millions

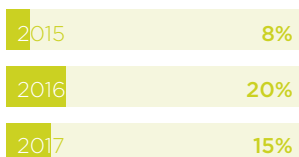
# Togo



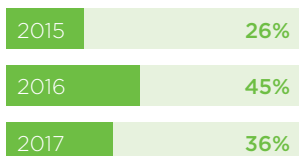
\*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

## Transformations institutionnelles en 2016-2017

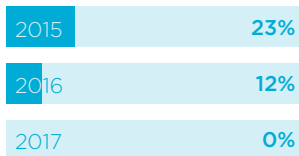
Non disponible pour 2014 \*



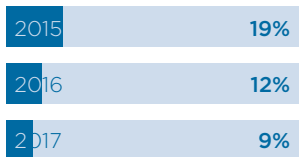
Non disponible pour 2014 \*



Non disponible pour 2014 \*



Non disponible pour 2014 \*



Total pondéré 2017

15%

### Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Le décret de mise en place de la plateforme multisectorielle est toujours en cours d'adoption. Certains membres de la plateforme ont toutefois déjà été officiellement nommés. Le Ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, le Ministère du commerce, de l'industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme, et le Ministère des enseignements primaire, secondaire et de la formation professionnelle sont impliqués depuis peu. Les agences onusiennes, les donateurs, le secteur privé et les orga-

nisations de la société civile participent aux réunions de la plateforme qui sont organisées régulièrement mais avec une fréquence insuffisante en raison du manque de financement. La feuille de route de la plateforme avec l'inventaire des principales actions ainsi que le plan de travail du réseau des agences des Nations unies ont été déjà élaborés. Deux groupes parlementaires tiennent compte de la nutrition. Ils traitent d'une part des questions de santé et d'autre part de la sécurité alimentaire.

### Garantir un cadre politique et juridique cohérent

Après l'évaluation de la politique et du Plan stratégique national pour l'alimentation et la nutrition 2012-2015, les termes de référence pour l'élaboration d'une nouvelle politique et d'un nouveau plan stratégique de nutrition multisectoriels sont disponibles. Le nouveau Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) est par ailleurs

en cours de validation. Le nouveau Plan national de développement sanitaire intégrant la nutrition (PNDS) 2016-2022 a été adopté par le gouvernement. Plusieurs mesures législatives concernant la nutrition ont été adoptées ou sont en cours de validation, notamment, l'arrêté sur l'iodation du sel et sur la fortification des aliments.

### Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

La liaison avec le MQSUN+ a démarré, avec l'objectif de pouvoir soutenir l'élaboration du plan stratégique multisectoriel de la nutrition et du cadre commun de suivi des

résultats. La planification prévue dans les différents plans sectoriels est en cours de révision.

### Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

Un exercice de cartographie des interventions nutritionnelles est en cours afin d'évaluer les besoins de financement supplémentaire. L'exercice sur l'analyse budgétaire démarré en 2014 s'est poursuivi en 2016 avec l'assistance technique d'un consultant. Les lignes budgétaires consacrées à la nu-

trition ne sont pas encore clairement définies au niveau des secteurs ministériels. Des termes de référence pour un appui technique et financier dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique multisectoriel de nutrition ont été élaborés.

## PRIORITÉS 2017-2018

- Organiser une rencontre d'information et de réflexion sur le renforcement de la nutrition au Togo en 2017 avec l'appui de l'UNICEF Togo et des autres partenaires, lors de la mission du conseiller régional de nutrition pour le bureau régional de l'Afrique de l'ouest et du centre.
- Faire un plaidoyer qui devra regrouper les secrétaires généraux des ministères sectoriels impliqués dans la nutrition, les représentants des corps diplomatiques, les députés, les ONG, la société civile, les universités et le secteur privé avec l'objectif de sensibiliser les décideurs et les acteurs à la situation nutritionnelle du Togo.
- Convenir de la nécessité d'une structure pour la gouvernance de la nutrition et son ancrage institutionnel.